

Campus des Valois

609 Route de la croix du milieu CS 60238

16400 La Couronne

Email: formations@campus-valois.fr

Tel: 05 45 25 18 50



LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS ET LA LOI DU 5 Septembre 2018

Durée: 14.00 heures 2.00 jour(s)

Lieu : Intra ou Inter

Profils des stagiaires

- Chefs d'entreprise, Responsables RH
- Cadres managers et toute personne intéressée

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'impact des Lois 2013 et 2018 sur les Entretiens professionnels
- Maîtriser l'articulation des Entretiens professionnels en prenant en compte la garantie d'accès à la formation
- Mettre en place concrètement les Entretiens professionnels et utiliser efficacement les différents outils

Contenu de la formation

- RAPPEL DU CADRE DES LOIS DU 14 JUIN 2013 ET DU 5 SEPTEMBRE 2018 ET LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS
- RAPPEL DE LA GARANTIE D'ACCES A L'EMPLOI
 - Le cadre de la loi et l'obligation d'accès à la formation
 - Les impacts sur les Entretiens professionnels
 - Les différents types d'entretiens
 - Les nouveaux Entretiens et leurs obligations
 - La mise en place des Entretiens professionnels et leur articulation
 - La gestion des carrières et le Bilan à 6 ans : les principes réglementaires
- L'ORGANISATION DES ENTRETIENS
 - L'élaboration et la mise en oeuvre
 - La mise en place du calendrier et les préalables
 - L'information des IRP
 - L'analyse des situations contextuelles
- L'APPLICATION DU NOUVEAU MODUS DES ENTRETIENS
 - La mise en place des outils et leur utilisation
 - L'aménagement concret et le déroulement des entretiens
 - La prise en compte des aspirations et leur articulation avec les besoins de l'entreprise
 - La prise en compte de demandes individuelles et les leviers disponibles
 - Le point sur les entretiens précédents et la synthèse
 - L'évaluation des outils
 - Mise en situation et simulation pratique des entretiens

Organisation de la formation

Campus des Valois

609 Route de la croix du milieu CS 60238
16400 La Couronne
Email: formations@campus-valois.fr
Tel: 05 45 25 18 50



Equipe pédagogique

Formateur : Jean-Corneille AGBO, Consultant-Formateur, Juriste en Droit Social

Informations, devis, inscriptions, personnes à contacter :

Jérôme LATESTERE Conseiller commercial formation : jerome.latestere@campus-valois.fr
Nathalie MARCHESSON Assistante : nathalie.marchesson@campus-valois.fr
Elisabeth MOUCHAGUE Chargée Développement de la formation continue : elisabeth.mouchague@campus-valois.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Méthode dynamique et proactive
- Apports théoriques & méthodologiques
- Analyse des expériences

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'accès :

Les groupes sont composés de 6 à 12 participants maximum (sauf intra).
Les sessions sont maintenues sous réserve qu'au moins 6 personnes soient inscrites.
Les sessions débutent sous un délai moyen de 30 jours ouvrés après la signature du devis accepté.
Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début des sessions.

Cette formation peut être suivie par des participants en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences des prérequis et aux conditions de sécurité du déroulement matériel de cette dernière. Nous consulter

N'hésitez pas à nous contacter pour une étude personnalisée de votre projet :

Jérôme Latestère - Conseiller commercial formation - 07 60 05 44 70

jerome.latestere@campus-valois.fr

Date de mise à jour le 11 avril 2022